



Tribunal international chargé de poursuivre
les personnes présumées responsables de
violations graves du droit international
humanitaire commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-02-54-AR73.2

Date : 10 juillet 2002

Original : FRANÇAIS

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL INTERNATIONAL

Devant : M. le Juge Claude Jorda, Président

Assisté de : M. Hans Holthuis, Greffier

Ordonnance rendue le : 10 juillet 2002

LE PROCUREUR

C/

SLOBODAN MILOŠEVIĆ

**ORDONNANCE DU PRÉSIDENT PORTANT NOMINATION DE JUGES
À UN COLLÈGE DE LA CHAMBRE D'APPEL**

Le Bureau du Procureur :

Mme Carla Del Ponte
M. Geoffrey Nice

L'accusé :

M. Slobodan Milošević (non représenté)

Les Amicus Curiae :

M. Steven Kay
M. Branislav Tapušковиć
M. Mischa Wladimiroff

NOUS, Claude Jorda, Président du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (le « Tribunal international »),

VU l'« Appel interlocutoire de l'Accusation formé contre la Décision relative à l'admission du résumé d'éléments de preuve produits par un témoin » déposé par l'Accusation en version anglaise le 27 juin 2002,

VU la décision de la Chambre de première instance III en date du 20 juin 2002, par laquelle la Chambre a certifié l'appel interlocutoire interjeté par l'Accusation contre la Décision excluant les éléments de preuve présentés par un enquêteur du Bureau du Procureur,

VU l'article 14 3) du Statut du Tribunal international, ainsi que les articles 27 et 73 B) du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal international (le « Règlement »),

PAR CES MOTIFS,

ORDONNONS la nomination des juges suivants au collège de la Chambre afin de statuer sur le recours formé par l'Accusation :

M. le Juge Shahabuddeen

M. le Juge Hunt

M. le Juge Güney

M. le Juge Pocar

M. le Juge Meron

Fait en anglais et en français, la version en français faisant foi.



Juge Claude Jorda
Président

Fait le 10 juillet 2002
À La Haye (Pays-Bas)

[Sceau du Tribunal]